

DYNAMIQUES

N°11 / octobre 2002

Retrouvez « Dynamiques » sur le web :

<http://www.clpsct.org>



Le contenu des articles qui paraissent dans « Dynamiques » n'engage que leurs auteurs.

La lettre de l'association sans but lucratif
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin



A LA UNE

Promotion Santé Ecole : trois concepts, un décret, une formation

En décembre 2001 a été voté le décret relatif à la promotion de la santé à l'école qui porte sur une réforme en profondeur des missions, des pratiques et des méthodes des services de santé scolaire. Quelles sont les grandes orientations de cette réforme ?

- 1) Dès lors que l'approche de la santé fait référence à un concept global (santé—bien-être, et non seulement absence de maladie), le modèle biomédical de l'inspection médicale se révèle insuffisant pour prendre en considération tous les facteurs déterminant la santé de l'enfant relevant à la fois de facteurs biologiques et physiologiques, mais aussi de facteurs psycho-sociaux, relationnels, environnementaux. Dorénavant, les services IMS seront dénommés services de promotion de la santé et seront ainsi porteurs d'un nouveau modèle de santé.
- 2) De ce fait, la réforme entend adapter qualitativement le service offert aux jeunes dans une perspective d'école en santé. Il s'agira dorénavant pour les services PSE d'élaborer, en collaboration avec les Conseils de participation des écoles, un projet santé pour chaque école, projet qui rencontre les besoins et les demandes spécifiques de la population scolaire, et s'inscrivent dans une perspective à long terme.
- 3) Autre priorité de la réforme : susciter des partenariats entre les services PSE et les autres intervenants en matière de santé à l'école : centres PMS, Centres Locaux de Promotion de la Santé, professionnels de la promotion de la santé, ..., ainsi qu'avec le milieu familial.

Pour permettre la mise en œuvre de cette réforme et permettre aux équipes de développer de nouvelles fonctions, le Décret prévoit l'organisation d'une formation destinée aux infirmières et aux médecins des services PSE (ex-IMS) ainsi qu'aux centres PMS de la Communauté française. Ces formations s'étaleront sur

six modules de deux jours par année.

Parmi les contenus mis au programme seront envisagés : les concepts de promotion de la santé et d'éducation pour la santé; les besoins des jeunes en matière de santé; les facteurs déterminant les comportements de santé des jeunes; les critères d'une école en santé; la sélection et l'utilisation des outils; la gestion de projet; les techniques d'animation; la conduite de réunion; ...

A terme, cette formation permettra aux services PSE d'harmoniser leurs pratiques sur base d'une culture commune, de passer d'un mode de fonctionnement individualisé à des pratiques de groupe, d'impliquer les bénéficiaires dans les processus mis en place à leur intention.

Pour que ce projet aboutisse, il est essentiel que tous les acteurs (PSE, PMS, secteur promotion de la santé, CLPS, communautés scolaires, Pouvoirs Organisateurs, ...) s'inscrivent dans un partenariat dynamique, respectueux des richesses, mais aussi des limites et des contraintes de chacun. La réussite d'un tel changement exige en effet du temps, une faculté d'adaptation permanente, ainsi que le souci constant de répondre prioritairement aux besoins et aux attentes des élèves.

Calendrier des formations PSE pour le Hainaut

- ? 25 et 26 novembre 2002
- ? 18 et 19 décembre 2002
- ? 10 et 11 février 2003
- ? 10 et 11 avril 2003
- ? 13 et 14 mai 2003
- ? 19 et 20 juin 2003

Ces formations se dérouleront à Charleroi.

André LUFIN
service Education pour la Santé
Croix-Rouge de Belgique



PHOTOMATON

Chimay- Prévention asbl

Le projet Chimay-Prévention a vu le jour il y a quelques années dans le cadre de l'Objectif 1. Les préoccupations à l'époque tournaient autour de diverses constatations : nombre élevé de décès par maladies cardio-vasculaires, cancers, cirrhoses du foie et accidents de la route.

Depuis la réflexion a évolué et Chimay-Prévention se veut fédérateur des différentes institutions et personnes ressources qui travaillent sur l'entité de Chimay afin de donner des réponses aux problèmes de santé de la population.

Cet aspect est devenu essentiel dans le cheminement de l'asbl qui, d'une institution de prévention des maladies cardio-vasculaires, est devenue une plate-forme de coordination en santé globale sur la commune et la région de Chimay.

La réflexion autour du produit s'est orientée vers une réflexion sur l'environnement.

Quatre axes sont privilégiés, que nous traduisons en cellules de travail :

? **Cellule Ado-Assuétudes**

Le projet de cette année est d'utiliser l'outil du théâtre-action afin de créer un espace de parole au sein des institutions scolaires.

? **Cellule Petite Enfance**

Nous profitons de la présence de l'hôpital de Chimay pour développer des actions de prévention : accompagnement psychologique des parents en maternité, détection d'enfants en danger potentiel, création d'un groupe de parole pour femmes enceintes ainsi que la mise sur pied d'un « bébé-papote » à partir de la demande d'un groupe de réinsertion sociale du CPAS.

? **Cellule Vie saine (sport)**

Nous prévoyons l'organisation d'une grande journée « sport santé en famille », manifestation ponctuelle qui doit être le déclencheur d'une pratique sportive en famille.

? **Cellule vie saine (alimentation)**

Grâce à une sensibilisation et des animations réalisées dans une classe de 2ème année tout au long de l'année 2000, les instituteurs ont intégré l'alimentation dans leur programme et ce au travers de nombreux cours, aussi bien artistiques que mathématiques. Un atelier « diététique » animé au sein du groupe de réinsertion sociale du CPAS est à la base d'une demande plus spécifique. Les participantes nous ont parlé de leur désir d'être plus autonomes, ce qui, après réflexions entre elles et nous, nous amène à réfléchir au projet « bébé-papote ».

Et la boucle est bouclée ! Ce projet prouve enfin le bien-fondé du travail en réseau. Des besoins et des compétences se rejoignent. Sans créer de nouveaux services mais en rentabilisant au maximum ceux existant, nous travaillons au bénéfice de la population.

Marie-Anne SQUEVIN
Chimay-Prévention

Ad. : Bd Louise, 18 à 6460 Chimay / Tél. : 060/21.28.32



CLPS INFO

Des conférences locales pour des politiques de promotion de la santé sur Charleroi-Thuin ?

Une des stratégies prioritaires du programme quinquennal de promotion de la santé de la Communauté française est la participation communautaire qui permet aux populations d'être acteurs dans la construction d'une politique de santé plus proche de leurs préoccupations.

Afin de renforcer cette dimension, la Ministre de la Santé, Nicole MARECHAL, a proposé que se tiennent, sur tous les territoires couverts par les CLPS, des Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé.

Les objectifs généraux des Conférences ont été définis dans un cahier des charges.

L'objectif prioritaire est de mettre en place à moyen terme, dans les priorités communautaires - en particulier la réduction des inégalités sociales face à la santé -, des actions et des projets locaux intersectoriels. Pour ce faire, il s'agira de faire remonter les attentes, les besoins et les propositions d'interventions pour la population.

Un objectif intermédiaire à court terme est de soutenir une dynamique d'échanges et de concertations intersectorielles par la participation d'un grand nombre d'acteurs locaux issus de terrains d'origines variées.

Pour mener à bien ce projet, le CLPS de Charleroi-Thuin a scellé un accord de partenariat avec plusieurs institutions locales :

- ? la Maison Pour Associations (MPA) pour s'assurer un contact privilégié avec le secteur associatif porteur de la voix des citoyens,
- ? le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) pour toucher également la population d'origine immigrée,
- ? l'Institut de gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (IGEAT-ULB) pour disposer d'une assise méthodologique solide en développement local.

Travaillant sur la partie urbaine des deux arrondissements dans un premier temps, le groupe de travail a sollicité une vingtaine de personnes issues du monde associatif, politique et institutionnel local afin de créer un comité de pilotage de la démarche.

Avec l'appui de ce comité, le groupe de travail MPA-CRIC-IGEAT-CLPSCT va définir les modalités opérationnelles de ces Conférences.

Rendez-vous dans nos prochaines éditions pour un compte-rendu du suivi de ce projet .